



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/15152
2 juin 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRÉ DATEE DU 2 JUIN 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMA-
NENTE DE L'ARGENTINE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre exprès de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance le communiqué suivant, publié par l'état-major général des forces
armées argentines :

Communiqué No 117 du 1er juin 1982 :

"L'état-major général communique qu'aujourd'hui 1er juin 1982, à 12 h 45,
le navire-hôpital A. R. A. Bahía Paraiso, peint en blanc avec des croix
rouges indiquant sa nature, comme le prévoit la Convention de Genève, a
pénétré dans la baie de Puerto Argentino. Il était escorté par un remorqueur
et son arrivée à quai est prévue à 13 heures.

Le Bahía Paraiso embarquera les blessés qui se trouvent à
Puerto Argentino et rencontrera ultérieurement le navire-hôpital anglais
Uganda dans un lieu à déterminer par les commandants de ces deux navires pour
embarquer les blessés qui se trouvent à bord de ce navire.

Une fois cette opération terminée, le navire argentin se dirigera
vers un port de notre littoral maritime."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer d'urgence le texte de
la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
(Signé) Arnoldo M. LISTRE